

SUR LA COMPOSITION DES VITAE CAESARUM DE SUÉTONE

PAR

E. CIZEK

(Bucarest)

Dans les biographies de certains Césars on trouve de nombreux détails qu'on ne saurait attribuer ni à telle intention particulière de Suétone, ni à telle position vis-à-vis de l'empereur. En fait, ce sont de simples curiosités, des détails dictés justement par son goût très prononcé pour le sensationnel, pour le pittoresque. Mais on trouve aussi des détails qui, sans être si frappants, transmettent au lecteur le point de vue de l'auteur. De nos jours, nous ne pouvons plus accepter la vieille thèse de l'impassibilité, de l'indifférence du biographe envers le sujet qu'il traite¹. Et le fait que les interventions directes de l'auteur dans le récit sont rares, ne doit pas nous tromper. Suétone pouvait prendre position, exprimer une opinion, rien que par l'intermédiaire d'une certaine disposition de la matière. Nous croyons avoir décelé pareil procédé de disposition savante de la matière dans ces sections des biographies de quelques empereurs, que l'écrivain réserve à la narration des faits réprobables. Il s'agit précisément des empereurs — tel Caligula, Néron ou bien Domitien — que Suétone et l'aristocratie sénatorienne regardent comme des monstres, des fous investis du pouvoir impérial.

Les savants allemands (Léo surtout) ont mis en relief, chez Suétone, la disposition de la matière en chapitres, *rubriques*: la conduite condamnable vis-à-vis de la famille et des amis, les actions criminelles envers les étrangers, l'avarice et les prodigalités, les aberrations sexuelles, etc. Nous pensons y avoir discerné une technique particulière de Suétone, qui consiste non pas dans la simple organisation de la matière d'après les critères de forme, mais dans une disposition qui suggère, impose au lecteur un certain point de vue sur les Césars. Nous croyons pouvoir affirmer que Suétone a eu recours à une gradation des effets, à une certaine rythmique de la composition.

Il s'agit tant de l'ordre des rubriques, que du contenu de chaque rubrique. En effet, il est naturel de supposer que Suétone n'a pas réparti ses rubriques au

¹ Cette thèse est encore soutenue, quoique d'une façon nouvelle, par Francesco della Corte, *Suetonio eques Romanus*, Istituto Editoriale Cisalpino, Milan, 1958, p. 229.

hasard, surtout quand on constate qu'il en présente le contenu par degrés, qu'il y introduit des détails toujours plus graves, à mesure qu'on avance, qu'on passe d'une rubrique à une autre.

Voici comme premier exemple la biographie de Néron. D'ailleurs, nulle part dans les biographies de Suétone, la gradation des composants négatifs d'un caractère n'est aussi soigneusement agencée. Cette disposition par degrés des éléments négatifs est déjà préparée dès la rapide présentation des traits positifs, dès la section chronologique initiale de la biographie. Dans ces premiers chapitres, qui contiennent la vie de Néron jusqu'à son ascension au trône, on trouve de nombreux faits qui annoncent la destinée et le véritable caractère de ce dernier représentant de la dynastie julio-claudienne. Suétone glisse rapidement sur les traits positifs. Il range dans ces chapitres d'introduction, outre quelques faits louables, tout ce qu'il n'a pas pu considérer comme répréhensible. Puis, il passe aux vices de Néron. Et, tout de suite, le style met en évidence le fait que l'auteur est parvenu au véritable objectif de sa biographie. L'exposition devient plus dense, colorée, le récit est parsemé de petites scènes pittoresques, les phrases sont maintenant plus amples, les propositions subordonnées plus nombreuses. L'essentiel y consiste dans la présentation de la chronique scandaleuse, les actions politiques, interprétées comme simples manifestations du caractère anormal de l'empereur, se perdant au milieu de la notation de défauts intimes, des vices de celui-ci.

Nous croyons être en mesure d'affirmer que les rubriques qui présentent les défauts de Néron se succèdent en une suite, en une progression par degrés, dont chaque échelon est soigneusement délimité. Le premier coïncide avec la rubrique qui décrit la passion inassouvie de Néron pour les arts et les concours sportifs, ses efforts incessants pour paraître aux yeux du public comme artiste et conducteur de char accompli (chapitres 20—25). Même sans les interventions directes de Suétone, par la seule narration on saisit la désapprobation du biographe; cependant on n'y rencontre pas encore les énormités qui paraissent dans les rubriques suivantes. Ici l'écrivain condamne moins le danger que représente pour la société la passion de l'empereur pour les sports, que l'aspect ridicule de cette passion. Nous constatons par exemple que même les tremblements de terre n'arrivent à troubler Néron, ne peuvent le décider à couper court au spectacle¹. Nous voyons qu'il craint sans raison les autres concurrents, qu'il arrive à les corrompre, quoiqu'il n'en eût nullement besoin², qu'il s'arroge le rôle de héraut pour se proclamer lui-même vainqueur³, etc.

Toutefois, Suétone avait loué auparavant la participation de Néron aux concours des orateurs et des poètes⁴, le fait d'avoir créé de nouveaux jeux⁵ et même les mesures par lesquelles il détermina les sénateurs et les chevaliers à descendre dans l'arène, les transformant ainsi en de véritables athlètes de cirque⁶. On pourrait expliquer cette contradiction (que le biographe expose des faits de la même catégorie dans des sections opposées), de la même manière que la place occupée par cette rubrique dans la suite des défauts de Néron, et aussi bien que le ton relati-

¹ Suétone, *Néron*, 20.

² Suétone, *Néron*, 23.

³ Suétone, *Néron*, 24.

⁴ Suétone, *Néron*, 10.

⁵ Suétone, *Néron*, 11—12.

⁶ Suétone, *Néron*, 11—12.

vement modéré du récit dans cette même rubrique. Il s'agit en effet de l'idéologie de Suétone, de sa conception de la politique et de la culture. Chevalier lui-même, lié à la bureaucratie impériale et ami de Septicius Clarus, Suétone ne partage pas le traditionalisme borné de l'aristocratie sénatorienne. A cet égard il se distingue des milieux sénatoriens qu'il fréquentait. La lecture en parallèle de Tacite est concluante. Tacite avait sévèrement condamné les exhibitions artistiques et sportives de Néron, et surtout la participation des chevaliers aux jeux de cirque¹. Plus tard, d'autres historiens (Dion Cassius surtout) ont pris la même voie, en suivant leurs sources sénatoriennes². L'indulgence relative de Suétone vis-à-vis de Néron *auriga et citharoedus*, s'explique aussi par son opinion à l'égard de la culture et des formes de vie helléniques. En effet, pour Néron, passionné d'hellénisme (tel que Suétone lui-même le présente)³, l'amour des manifestations artistiques et sportives répondait non seulement à un penchant personnel, mais aussi à une politique de stimulation des formes de vie grecques. Suétone pouvait condamner seul les excès d'une telle politique.

Cette rubrique une fois épuisée, Suétone allait adopter une attitude plus énergique.

La description des différentes passions et des débauches qui dominent la jeunesse de Néron marque le second degré du récit⁴. Au commencement de la rubrique, Suétone énumère brièvement les vices du César, pour les exposer ensuite dans le détail. Les faits y sont plus graves que ceux de la rubrique précédente, et surtout ils sont présentés comme des fautes plus graves.

Une progression, un nouveau pas dans cet ensemble des méfaits de Néron est marqué par la rubrique réservée aux aberrations sexuelles⁵. Là, le biographe emploie des détails que de nos jours personne ne saurait reproduire et qui, même aux yeux du lecteur de l'antiquité, pesaient plus que les faits antérieurement cités. On trouve, au même endroit, le récit des folles dépenses des revenus de l'Etat et leur corollaire, la politique de pillage⁶. Ici encore, l'auteur choisit, pour les présenter, des cruautés sûrement plus choquantes que les méfaits contés dans les deux premières sections. Un jour, pendant qu'il chantait, Néron remarque parmi les spectateurs une femme vêtue de pourpre, étoffe dont l'usage était interdit par la loi. La punition est prompte : les procureurs la dépouillent sur-le-champ de ses vêtements et ses biens sont confisqués⁷.

Les crimes perpétrés contre les membres de la famille impériale et contre ses amis⁸ et encore les premiers crimes contre les étrangers⁹ constituent un degré plus dramatique du récit. Ici on rencontre pour la première fois le sang. Le biographe relève et décrit simplement, sans ornements de forme, de véritables bains de sang, d'épouvantables assassinats, presque absurdes.

¹ Tacite, *Ann.*, XIV, 14, 15, 20.

² Dion Cassius, *Histoire rom.*, LXI, 17, 20, LXIII, 9; Eutrope, *Breviarium historiae romanae*, VII, 9.

³ Suétone, *Néron*, 22.

⁴ Suétone, *Néron*, 26—27.

⁵ Suétone, *Néron*, 28—29.

⁶ Suétone, *Néron*, 30—32.

⁷ Suétone, *Néron*, 32.

⁸ Suétone, *Néron*, 33—35.

⁹ Suétone, *Néron*, 36.

Ensuite, c'est Suétone lui-même qui souligne le passage vers un nouveau degré : « Après cela, il n'a plus fait aucun choix, il n'a plus observé aucune mesure, en tuant à son gré, sous n'importe quel prétexte »¹. Beaucoup de gens d'importance reçoivent l'ordre de se suicider, sans justification ou motif sérieux ; les retardataires sont tués par les médecins du César. Gonflé d'orgueil, Néron arrive à penser que tout lui est permis et il étend sa haine des gens à l'entier ordre des sénateurs. Sans doute, aux yeux de Suétone et surtout de ses sources sénatoriennes, cela était plus grave que n'importe quel autre des méfaits déjà cités².

Pour marquer le point culminant, le dernier échelon de cette exposition graduelle, Suétone choisit dans le règne de Néron un épisode qui a toujours frappé : l'incendie de Rome. L'incendie est ici décrit comme le résultat de cette extension de la haine, de la cruauté de Néron au peuple tout entier, comme un fléau provoqué à bon escient. Néron fait incendier la ville, et puis, du haut d'une tour d'où l'on pouvait voir le brasier, il chante l'Iliion en flammes³. Le ton du récit devient presque grave, le biographe renonce aux détails sensationnels, que pourtant il chérissait tant, parce que, maintenant, il veut surtout dévoiler la tare fondamentale du caractère de Néron — sa folle cruauté. C'est vers cet épisode que tous les autres vices du César convergent, il en est simultanément le résultat et la cause. Cet épisode tragique qui, mieux que tout autre, révèle cette tare, constitue la conclusion et, à notre avis, le point culminant de la description des vices de Néron.

Pour en revenir au récit des faits condamnables, nous devons ajouter que l'attitude de l'écrivain s'affirme dès les premières phrases des rubriques. Elles annoncent quelquefois une condamnation directe, et, comme leur ton devient toujours plus grave d'une rubrique à l'autre, elles rendent plus frappante encore la gradation des défauts de l'empereur. Comme il ressort du coup-d'œil rapide que nous y avons jeté, les rubriques ne sont pas échelonnées d'après un critère formel, mais simplement d'après leur capacité d'évoquer graduellement les vices de Néron. Ce n'est pas par hasard que Suétone s'occupe des crimes de celui-ci après en avoir présenté les extravagances artistiques et sportives, et ce n'est pas par hasard qu'il laisse pour la fin la description de l'incendie de Rome. En même temps, Suétone a su choisir le contenu des rubriques de manière à les transformer en un véritable acte d'accusation de plus en plus grave, de plus en plus sévère, de Néron.

La chronologie n'y entre presque pour rien. Il est vrai que les relations de Néron avec le sénat ont empiré graduellement, mais Suétone ne respecte pas ici l'ordre réel des faits, en lui substituant, comme nous venons déjà de le constater, un ordre qu'il considère plus apte à suggérer au lecteur une image toujours plus hideuse de l'empereur. L'incendie de la ville éternelle représente dans cet ordre l'épisode suprême (chapitre 38), mais en réalité il est antérieur de beaucoup au voyage que Néron fit en Grèce (chapitre 22—25) et aux triomphes artistiques de l'empereur (chapitre 25). La place qu'occupe le récit des assassinats ou des répressions ordonnés par Néron ne respecte non plus la chronologie réelle des faits. En fin de compte, Suétone cherche seulement à faire croire qu'il respecte la chronologie, l'ordre réel des faits. C'est un moyen de renforcer davantage le développement

¹ Suétone, *Néron*, 37: *Nullus posthac adhibitus dilectus aut modus interimendi quoscumque libuisse quacumque de causa.*

² Suétone, *Néron*, 37.

³ Suétone, *Néron*, 38.

progressif du récit des tares de Néron. Aussi ne peut-on pas croire qu'il s'agisse d'un procédé purement littéraire. Le style très simple et d'autres éléments encore révèlent un Suétone nettement réfractaire à tout artifice littéraire, à toute gratuité apolitique. La passion pour les curiosités est une toute autre chose. N'oublions pas aussi que le procédé n'apparaît clairement que dans la partie de la *vita*, réservée aux faits réprobables. Suétone n'a pas cherché les effets littéraires, mais il a voulu gagner les lecteurs à ses opinions politiques.

Cette technique de la description des exploits condamnables de certains empereurs se retrouve dans d'autres biographies encore. Les méfaits de Caligula sont également présentés par degrés. Ici encore, l'écrivain expose les tares de son héros après en avoir présenté, à la hâte, quelquefois sous la forme d'une simple énumération, les caractéristiques positives.

La première étape de cette exposition graduelle des vices de Caligula embrasse certaines manifestations d'orgueil anormal¹. La deuxième expose les crimes par lesquels l'empereur extermine ses proches². Une longue suite de crimes (prouvant tous la cruauté — *saevitia* — du prince), suivie du récit des échecs militaires de celui-ci, constitue un troisième échelon³. Pour cette longue étape, le biographe choisit de véritables atrocités, d'une cruauté qui frise l'absurde. La dernière étape consisterait, à notre avis, en l'exposition des projets monstrueux et sanguinaires de Caligula, projets anéantis pas sa mort violente: les massacres en masse des légions et des citoyens, surtout des citoyens appartenant aux deux ordres principaux⁴. La progression y serait marquée par ce glissement des crimes individuels aux massacres collectifs.

L'exposition des vices de Caligula est donc divisée en moins d'étapes que celle des vices de Néron, et les limites de ces étapes sont moins nettes, probablement parce que les interventions directes du biographe y sont plus fréquentes et plus claires. Même au début, en exposant les éléments négatifs du caractère de l'empereur, Suétone emploie un terme significatif — *monstrum*⁵. Presque tous ses commentaires expriment une condamnation particulièrement sévère de cet empereur. Un mot y revient souvent: *saevitia*. Les informations sur les persécutions cruelles dont les chevaliers faisaient l'objet pendant cette période pourraient expliquer pourquoi Suétone condamne Caligula avec plus de sévérité qu'il ne l'avait fait pour Néron. En tout cas, l'attitude claire adoptée dans ses commentaires le dispense d'un souci tout spécial quant aux procédés de la description des défauts.

La biographie de Domitien corrobore les observations que nous avons faites plus haut. Bien qu'elle occupe un espace réduit, la description des côtés obscurs du caractère de ce César comporte quand même une gradation — l'auteur lui-même la met en évidence. « Il n'a gardé ni clémence, ni modération, mais il a en quelque sorte glissé plus vite vers la cruauté que vers la cupidité »⁶. Dans le premier échelon se trouve le récit de nombreuses actions cruelles⁷. Le deuxième degré dévoile un

¹ Suétone, *Caligula*, 22.

² Suétone, *Caligula*, 23—26.

³ Suétone, *Caligula*, 27—47.

⁴ Suétone, *Caligula*, 48—49.

⁵ Suétone, *Caligula*, 22.

⁶ Suétone, *Caligula*, 10: *Sed neque in clementiae, neque in abstinentiae tenore permansit et tamen aliquanto celerius ad saevitiam descivit quam ad cupiditatem.*

⁷ Suétone, *Domitien*, 10—11.

autre défaut grave de Domitien — la rapacité¹, et le troisième degré, le vice principal — *arrogantia*, le fol orgueil qui pousse l'empereur à s'intituler *Dominus et Deus* et à remplir Rome d'arcs de triomphe pour célébrer des victoires imaginaires². Si pour nous, les modernes, le contenu de cette dernière rubrique ne présente pas plus de gravité que celui de la première, pour les contemporains de Suétone la question se posait tout autrement. Y avait-il quelque chose de plus grave que la prétention d'un chef de l'Etat romain à être reconnu comme maître et dieu, en pleine Italie et, surtout, de son vivant? La parcimonie relative des moyens d'expression, dont fait preuve l'auteur en étalant les infamies de l'empereur (nous avons déjà signalé les proportions réduites de cette section — quatre chapitres sur vingt-deux, comparés à dix-neuf sur cinquante-sept dans la biographie de Néron), aussi bien que les jugements d'une sévérité moindre, formulés dans les commentaires du biographe, peuvent être compris si l'on se rappelle que Domitien avait protégé l'ordre équestre.

Les biographies de Tibère et de Vitellius, que nous n'avons pas le loisir d'analyser maintenant, confirment ce que nous avons déjà constaté. Sans doute, la technique de la description des traits négatifs du caractère sera appliquée d'une manière différente d'une biographie à l'autre — selon les opinions de Suétone sur chaque César —, mais les caractéristiques fondamentales restent toujours les mêmes. Les rubriques vont se succéder dans un certain ordre et leur contenu sera réparti de manière à composer graduellement le portrait hideux d'un tyran monstrueux, pour le transmettre ainsi au lecteur.

En guise de conclusion, nous devons répéter que ce procédé de noircissement progressif de certains Césars, employé à bon escient, prouve que Suétone n'a pas été tout simplement un médiocre colporteur d'anecdotes, préoccupé seulement de l'aspect pittoresque des faits. Cela prouve aussi qu'il a pris position envers la matière traitée, en ménageant quelquefois une gradation savante des effets de la narration.

¹ Suétone, *Domitien*, 12.

² Suétone, *Domitien*, 13.